

Berne, le 05.10.2020 / communiqué de presse

Mieux profiler les hautes écoles spécialisées grâce à des mesures concrètes

Les hautes écoles spécialisées constituent une partie importante de l'enseignement tertiaire en Suisse. Afin qu'elles puissent maintenir et développer leur force, des améliorations sont indispensables dans différents domaines, estime la Fédération des Professeurs des Hautes écoles spécialisées suisses (fh-ch).

Les hautes écoles spécialisées permettent notamment aux personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) et d'une maturité professionnelle d'accéder à un enseignement tertiaire à la fois scientifique et orienté vers la pratique.

Afin que les hautes écoles spécialisées puissent maintenir et développer leur force, la Fédération des Professeurs des Hautes écoles spécialisées suisses (fh-ch) estime que quatre domaines en particulier doivent être discutés plus intensément :

- a) le profil des hautes écoles spécialisées ;
- b) les conditions de travail des chercheurs et chercheuses dans les hautes écoles spécialisées ;
- c) le rôle de l'administration dans les hautes écoles spécialisées ;
- d) les conditions de travail pendant et après le coronavirus.

Lors de la réunion des délégué-e-s de cette année, les membres de la fh-ch ont discuté de ces quatre domaines sur la base des documents de position préparés par le comité et ont adopté les premières revendications :

Pour la fh-ch, il est important :

- que les personnes ayant une forte orientation pratique, acquise par une formation ou une expérience professionnelle, soient bien représentées parmi le personnel enseignant et la direction de la haute école ;
- que l'on améliore la situation professionnelle des chercheurs et chercheuses dans les hautes écoles spécialisées par un financement de base plus stable de la recherche ;
- de limiter les dépenses administratives et faire en sorte que les directions des hautes écoles n'agissent pas en premier lieu en tant qu'organe de contrôle de l'enseignement et de la recherche, mais se considèrent plutôt comme un prestataire de services pour l'accomplissement du mandat de prestations. Le Conseil de la haute école devrait fixer des objectifs de prestation correspondants pour la direction de la haute école ;
- d'impliquer les professeur-e-s, les assistant-e-s et les étudiant-e-s dans l'évaluation des mesures imposées par l'épidémie de coronavirus et de garantir leurs droits de participation dans la détermination des conclusions à tirer.

Les différents thèmes et revendications seront discutés plus en profondeur et complétés au sein de la fédération jusqu'à la prochaine réunion des délégué-e-s. Mais en même temps, des entretiens initiaux avec différents groupes cibles, par exemple la Chambre des Hautes écoles spécialisées, doivent avoir lieu.

Informations complémentaires :

Hervé Bourrier, président de la Fédération des professeurs de hautes écoles spécialisées suisses(fh-ch), 076 545 62 26

Bruno Weber-Gobet, responsable de la politique de formation à Travail.Suisse, secrétaire général a.i. fh-ch, 079 348 71 67